



LA Diligence EXPRESS

BULLETIN MUNICIPAL - VILLE DE STANSTEAD

15 MARS 2018 | VOL. 4 - NO. 02 | DÉPÔT LÉGAL

PROGRAMME DE FORMATION BILINGUE « LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE »



La Ville de Stanstead et le Centre de formation professionnelle de Lennoxville de la Commission scolaire *Eastern Townships* se sont associés pour concevoir un espace créateur d'entreprises et lancent le programme bilingue « Lancement d'une entreprise » dès le mois d'avril dans les locaux situés au 10, rue Phelps à Stanstead.

Saviez-vous que les chances de survie de plus de 3 ans d'une entreprise sont plus élevées lorsque les créateurs ont suivi une formation en entrepreneuriat, soit environ 85 % au lieu de 48 % en moyenne pour les nouvelles entreprises? Ce fait démontre l'efficacité des formations de prédémarrage? (Pierre-André Julien, professeur Institut de recherche sur les PME de l'UQTR).

Vous avez envie de vous lancer en affaires, démarrer une entreprise, travailler à votre compte, reprendre une entreprise ou prendre de l'expansion? La formation « Lancement d'une entreprise » s'adresse à tous

ceux et celles qui désirent développer un projet d'affaires, se donner des bases solides et qui sont prêts à y mettre le temps et l'énergie nécessaire. Il n'y a aucun prérequis. La formation permet d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés dans différentes sphères de l'exploitation d'une entreprise telles que l'élaboration un plan de marketing ou de communication, l'élaboration d'une stratégie de vente, l'apprentissage des notions de gestion, l'élaboration d'un plan d'affaires et la négociation son financement.

L'accompagnement sera effectué par des entrepreneurs d'expérience, dont certains sont détenteurs d'un MBA. Ensemble, ils cumulent des dizaines d'années d'expérience en création d'entreprises au Canada et à l'international. Depuis 2016, ils ont contribué à mettre sur pied plus de 150 projets d'affaires. Au terme de la formation, les entrepreneurs recevront une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) délivrée par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'espace offrira aussi des formations complémentaires aux entrepreneurs pour mieux s'outiller

à relever les défis d'aujourd'hui en affaires telles que le web marketing, les réseaux sociaux, la comptabilité, la gestion de trésorerie, la présentation informatisée (PowerPoint) de son projet, les ventes, la représentation commerciale et les mises à jour en informatique (recherche et sécurité sur le WEB, Word et Excel).

Le premier groupe débutera le 9 avril prochain et les cours se dérouleront les samedis. Ce programme vous est offert pour la modique somme de 195 \$. Cet accompagnement deviendra rapidement un incontournable pour votre projet d'entreprise.

Pour plus d'information, une présentation du programme aura lieu le 20 mars de 18 h à 20 h à l'Aréna Pat Burns. Vous pouvez aussi contacter Mme Carole Gaudet au 514-718-8600.

Vous pouvez vous inscrire en ligne au www.lvtc.ca en cliquant sur l'onglet *registration*. Il est aussi possible de faire le paiement en ligne avec une carte de crédit.

LA MUNICIPALITÉ
en bref



- Stationnement d'hiver : La Ville désire rappeler à ses citoyens qu'il est interdit de stationner de nuit entre 23 h et 8 h le long des rues, et ce, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril inclusivement;
- Les inscriptions pour le camp d'été et les activités estivales auront lieu les 24 et 28 avril au 10, rue Phelps.

Informations

— GÉNÉRALES —

SÉANCES MUNICIPALES : Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu à 19 h, les lundis :
9 avril 2018 • 7 mai 2018 • 4 juin 2018



NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX EXTÉRIEURS

Suite à l'entrée en vigueur du règlement 2013-161-18-01, amendant le règlement 2013-161, l'obtention d'un permis de feu n'est plus nécessaire pour les feux de types suivants : terrain zoné agricole, fête populaire (feu de joie), feu de plein air (camp) et défrichage/nettoyage. Si vous voulez avoir recours à l'utilisation de feux d'artifice, il est toujours obligatoire de vous procurer un permis de feu. Pour toutes questions relatives à l'entrée en vigueur de ce règlement, veuillez communiquer avec nous à info@stanstead.ca au 819-876-7181, poste 0.

BORDER CURLING CLUB

Le Border Curling Club, situé au 26, rue Principale, offre des sessions d'essai gratuites aux dates suivantes :

- Mercredi, le 4 avril à 18 h 30
- Samedi, le 7 avril à 14 h
- Dimanche, le 8 avril à 13 h

Tous sont les bienvenus. Vous n'avez besoin que de vêtements chauds et d'espadrilles propres. Pour plus d'informations ou pour réserver : 819-876-2484, memphre@gmx.com ou par message via la page Facebook.

JOYAUX CACHÉS DU COMTÉ DE STANSTEAD : LA FABULEUSE HISTOIRE DE JENNIE AUDINWOOD

Le samedi 5 mai à 10 h 30, vous êtes cordialement invités à un dîner-causerie au coût de 15 \$ qui sera animé par Madame Anne Leydet.

La vie de Jennie Audinwood sera intimement liée à l'expansion des chemins de fer et l'essor de l'industrie du tourisme à l'ère glorieuse des grands hôtels saisonniers. Du village de Way's Mills, Comté de Stanstead, la jeune

Jennie se rendra d'abord à Crawford Notch, dans les Montagnes Blanches du New Hampshire. De là, elle traversera le continent jusqu'au pays des orangeries, à Pasadena, nichée entre les collines San Rafael et les Monts San Gabriel de Californie. La vie de Jennie s'enrichira au gré des rencontres qu'elle fera avec femmes et hommes de lettres, artistes peintres et personnages politiques de renom. Ce sera également une vie où l'amour finira par s'épanouir dans toute sa plénitude.

MÉDAILLE D'ARGENT POUR UN SKIEUR STANSTEADOIS



Âgé de 17 ans, le skieur de Freestyle Tristan Bernier s'est mérité une médaille d'argent pour une troisième année consécutive lors de la compétition StepUp Tour du Mont Orford (Freestyle) le 3 mars dernier. Ses efforts et son talent lui ont permis d'offrir une solide performance et de se positionner sur la deuxième marche du podium. Bravo, Tristan, nous sommes fiers de toi!

Loisirs

— CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE —

PHELPS HELPS

Phelps Aide est un organisme rural à but non lucratif qui s'efforce de réduire le taux élevé de décrochage scolaire dans la région de Stanstead. L'organisme a vu le jour en 2012 grâce à deux membres de la communauté et est depuis passé d'un seul programme à sept programmes uniques assurant aux jeunes de Stanstead des activités gratuites telles que du tutorat, du support académique et professionnel, ainsi que de l'apprentissage pratique de la troisième année du primaire jusqu'à la cinquième année du secondaire, et même plus loin encore.

Le 23 mars prochain, le programme de support aux diplômés de Phelps Aide sera l'hôte d'une session d'information pour des emplois d'été ainsi que pour bien d'autres opportunités. Par ailleurs, de nombreuses activités sont offertes ce mois-ci en étroite collaboration avec « Imagine Stanstead ». Tous les détails sont disponibles dans le calendrier communautaire du mois de mars, maintenant disponible à l'hôtel de ville ou à Phelps Aide.

Pour obtenir plus d'information ou pour devenir bénévole, écrivez-leur à info@phelpshelps.ca, visitez leur site Internet à www.phelpshelps.ca ou rejoignez-les au 819-704-0799.

PROJET D'UNE MURALE SUR L'HISTOIRE DU HOCKEY À STANSTEAD

Dans le cadre d'un projet de réalisation d'une murale à l'Aréna Pat Burns, la Ville requiert la participation de la population. Nous avons besoin de toutes photos et documents historiques en lien avec le hockey dans la région de Stanstead : équipes, joueurs, entraîneurs, parties et tournois de hockey, carnaval d'hiver, etc.

Avec votre aide et votre collaboration, la Ville de Stanstead aura une murale digne de l'importance du hockey dans la communauté. Merci de faire parvenir vos photos et documents par courriel à info@stanstead.ca ou de venir les déposer à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. La date limite est le 15 avril 2018.

Offres

— D'EMPLOIS —

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER À TEMPS PARTIEL

PRÉPOSÉ AU DÉPÔT DE LA RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

La Ville de Stanstead est à la recherche d'une personne qui occupera le poste de préposé au centre de dépôt de la Ressourcerie des Frontières, situé au 8, rue Daly. Le candidat choisi sera responsable de recevoir et d'entreposer dans le garage les encombrants reçus pendant la période d'ouverture du dépôt.

Exigences :

- Être disponible un samedi sur deux de 9 h à midi;
- Bilinguisme : français et anglais (un atout).

Conditions de travail :

- Poste à temps partiel (3 heures à chaque 2 semaines);
- Poste temporaire (saison estivale);
- Début de l'emploi prévu début mai 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à acheminer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 27 avril 2018, à 16 h, aux coordonnées suivantes :

Me Karine Duhamel

Poste saisonnier – Préposé au centre de dépôt

425, rue Dufferin, Stanstead (Québec) J0B 3E2

Courriel : k.duhamel@stanstead.ca

Télécopieur : 819-876-5560

Téléphone : 819-876-74181, poste 2

Nous remercions les postulants pour leur intérêt. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

BANQUE DE CANDIDATURE

Êtes-vous à la recherche d'un emploi ponctuel en tant que réceptionniste? La Ville de Stanstead invite tous les candidats et candidates désirant travailler pour des remplacements temporaires de courte et moyenne durée à envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par courriel à info@stanstead.ca, par télécopieur au 819-876-5560 ou à déposer sa candidature directement à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

Informations

— AVIS PUBLICS —

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG VILLE DE STANSTEAD

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2013-161-18-01 intitulé « Règlement n° 2013-161-18-01 amendant le Règlement n° 2013-161 intitulé : Règlement sur la prévention des incendies » lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, à 19 heures, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a pour objet d'amender le règlement n° 2013-161 afin d'abolir l'obligation pour les citoyens d'obtenir un permis pour les feux extérieurs tout en conservant les paramètres selon lesquels ils peuvent faire ce type de feux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 15 mars 2018.

Me Valérie Manseau,
Greffière

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2018-205 intitulé « Règlement n° 2018-205 relatif à l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard des artères principales de Stanstead » lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, à 19 heures, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a pour objet de reconduire, pour une période de 5 ans, le programme de revitalisation à l'égard des artères principales de la Ville de Stanstead

lequel a pris fin le 18 janvier 2018. Il vise à stimuler la construction et la rénovation d'un secteur défini de la Ville en octroyant, aux propriétaires d'immeubles de ce secteur, un crédit de taxes sur 5 ans pour la portion de la plus-value apporter à une unité d'évaluation lors de la construction de nouveaux bâtiments ou la rénovation de bâtiments existants sur l'immeuble.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 15 mars 2018.

Me Valérie Manseau,
Greffière

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné que le conseil municipal a adopté le règlement n° 2018-206 intitulé : « Règlement régissant les compteurs d'eau et leur installation sur le territoire de la Ville de Stanstead » lors de sa séance extraordinaire du 14 mars 2018, à 18 h 30, à l'hôtel de ville.

Ce règlement a pour objectif de régir l'installation, l'utilisation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable des immeubles non résidentiels et d'un échantillonnage d'immeuble résidentiel.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville situé au 425, rue Dufferin, à Stanstead.

DONNÉ À STANSTEAD, ce 15 mars 2018.

Me Valérie Manseau,
Greffière

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DOMAINE DES PIONNIERS



- 14 terrains prêts à construire
- Services d'aqueduc et d'égout inclus
- Prix à partir de 25 400 \$
- Crédits de taxes foncières jusqu'à 5 ans

www.domainedespionniers.com • 819 876-7181, poste 2